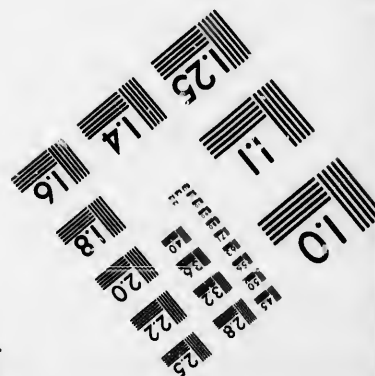
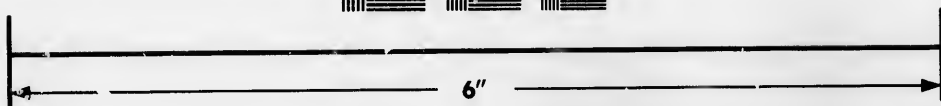
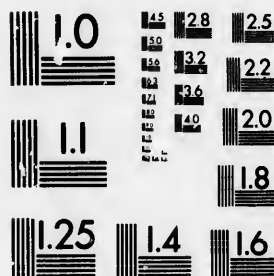


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

o
étails
s du
modifier
r une
image

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

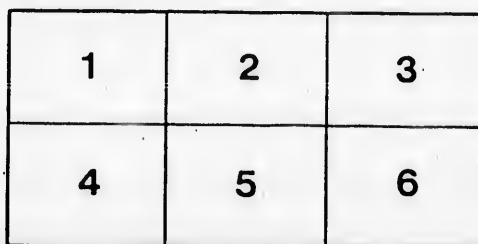
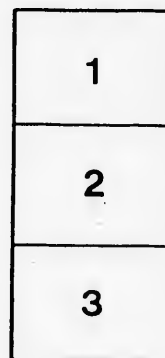
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



rrata
to

pelure,
n à

32X

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

18 avril 71

CIRCULAIRE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL ANNONÇANT LA VISITE
DE S. G. MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
EN CETTE VILLE.

Nos Très-Chers Frères,

Notre Archevêque. Mgr. E. A. Taschereau, Nous informa, le 31 Mars dernier, qu'il avait été député par le St. Siège, pour se transporter à Montréal, afin d'y exécuter une commission dont l'a chargé la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Nous nous faisons un devoir de vous annoncer d'avance cette visite, qui vous intéresse très-particulièrement, et même de vous en faire connaître clairement le motif, de crainte qu'il ne se fasse à ce sujet de fausses conjectures et qu'il ne s'en suive des propos regrettables qui ne pourraient que vous troubler.

Le motif donc de cette visite de notre Métropolitain est de s'enquérir, pour en faire ensuite rapport au Siège Apostolique, de certaines difficultés, soulevées dans cette ville, à l'occasion du démembrement de l'ancienne paroisse de Notre-Dame.

Nous devons avant tout reconnaître humblement, dans cet acte de suprême autorité, la vive sollicitude de la Sainte Eglise Romaine, maîtresse de toutes les autres Eglises, et Nous nous y soumettons avec une profonde vénération. Il nous faut en même temps nous considérer tous comme très-heureux de voir nos intérêts les plus chers entre les mains d'une Mère si bonne et si vigilante, qui veut également le plus grand bien des pasteurs et de leurs brebis.

Maintenant, Nous allons vous dire, en toute simplicité, qu'en procédant au démembrement de la dite paroisse, Nous avons agi en vertu des droits que l'Eglise reconnaît sous ce rapport, à tout Evêque dans son Diocèse, tout en Nous conformant à un Décret Apostolique émané le 22 Décembre 1865.

Mais comme l'on a représenté, en Cour de Rome, que

les formalités voulues n'avaient pas été suivies, dans nos procédures, la S. C. de la Propagande, chargée d'examiner, au nom du Saint Père, cette grave affaire, a jugé à propos de députer S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec, pour venir examiner toutes choses sur les lieux. Voilà ce qui vous explique le but de cette importante commission.

De plus, comme en démembant la dite paroisse de Notre-Dame, Nous cherchions, non nos intérêts particuliers, mais ceux de la population qui y est domiciliée, Nous avons cru y pourvoir, en augmentant le nombre des pasteurs, pour multiplier et faciliter les secours religieux principalement en faveur des milliers de paroissiens qui se trouvaient les plus éloignés de la dite Eglise Paroissiale.

Car il Nous a paru alors et il Nous paraît encore que, dans l'ordre actuel des choses, les paroissiens n'ont plus à franchir, pour la plupart, comme ci-devant, de grandes distances, pour se rendre à leurs Eglises Paroissiales, afin de faire baptiser leurs enfants, de recevoir le Sacrement de mariage, de satisfaire à leur devoir pascal, de se procurer les derniers secours de l'Eglise, avant de paraître devant le Souverain Juge, de remplir enfin leurs devoirs religieux, en assistant les dimanches et fêtes aux divins offices, en fréquentant les tribunaux de la pénitence, en recevant la sainte communion, en écoutant la parole de Dieu. Car les fonctions curiales, étant exercées par onze pasteurs à charge d'âmes qui résident au milieu de leurs brebis, au lieu de l'être par un seul, qui remplissait auparavant ce ministère, les secours religieux se trouvent nécessairement plus abondants, la vigilance pastorale s'exerce plus efficacement, les maisons de plaisir sont plus surveillées, les négligents dans la pratique des devoirs de la religion sont plus facilement découverts et avertis plus à propos.

Toutefois, l'on a cru voir dans cette nouvelle administration, de graves inconvénients, et l'on s'en est plaint devant le tribunal qui est pour nous, le dépositaire de l'Autorité Pontificale. Pour constater si ces plaintes sont

fondées en raison, l'on a député le premier Dignitaire de notre province ecclésiastique pour constater toutes choses sur les lieux.

Nous n'avons rien fait pour provoquer cette mesure, mais Nous nous y conformons de grand cœur. Car notre conscience Nous rend témoignage que Nous n'avons rien fait que pour le plus grand bien de vos âmes, en multipliant, dans cette ville et dans les autres parties du diocèse, les établissements religieux qui peuvent vous procurer le plus de secours spirituels. Notre unique but, dans tous les actes de notre administration, a toujours été de nous modeler sur l'Eglise Mère, sur la Sainte Eglise Romaine, parceque nous sommes intimement convaincu et persuadé que tout ce qui repose sur ce Rocher inébranlable participe à la stabilité promise à la Barque de Pierre qui peut bien être agitée par les vents et les tempêtes, mais qui ne saurait sombrer.

Vous comprenez maintenant, par cette exposition franche et cordiale, l'importance de la mission dont est chargé le député Apostolique, dont Nous vous annonçons la visite. Aussi, compte-t-il sur vos ferventes prières, pour la remplir, selon les intentions du St. Siège. Nous allons donc nous unir de cœur et d'âme, pour implorer les lumières de l'Esprit Saint, afin d'obtenir de la divine bonté, par l'auguste Mère de Dieu et son glorieux Epoux, que les difficultés, qui ont créé depuis longtemps de si grandes misères, s'applanissent ; et que la conciliation qui est si instamment demandée et si ardemment désirée puisse enfin s'opérer. Nos prières devant se faire à cette fin pendant le beau Mois de Marie, en union avec toutes celles que vont adresser au Ciel vos zélés pasteurs et toutes vos bonnes Communautés, nous devons espérer fermement qu'elles seront exaucées.

Nous n'avons pas besoin de vous dire que c'est à cela que doivent se borner toutes nos préoccupations, pendant que le député Apostolique se trouvera au milieu de nous, pour remplir ce ministère de conciliation. Aussi, vous

abstiendrez-vous de toutes actions, de tous discours qui ne pourraient que diviser les esprits et causer des embarras. Ce qui doit vous occuper uniquement c'est de travailler à l'heureuse conclusion de cette sérieuse affaire par vos œuvres de piété et de mortification, par votre assiduité à l'accomplissement des devoirs de votre état et par votre fidélité à fréquenter les sacrements. Heureux si vous vous montrez vraiment pacifiques, car vous serez appelés les enfants de Dieu. Au reste, grâce à la divine bonté, ce sont là vos dispositions habituelles ; et en vous adressant ces avis paternels, Nous n'avons d'autres intentions que de vous affermir de plus en plus dans ces bons sentiments.

Vous comprenez, sans que nous ayions besoin de vous le dire, que nous devons recevoir notre Métropolitain, avec tous les honneurs qui lui sont dûs, non seulement, comme notre Archevêque, mais encore comme un député du St. Siège. Votre piété filiale et votre vénération profonde pour le Chef suprême de l'Eglise vous inspireront tout ce que vous avez à faire pour honorer son Représentant. Vous le recevrez donc comme un Ange de paix qui vient à nous pour nous distribuer les dons célestes, attachés à la mission qu'il a à accomplir, dans notre Cité.

Ce sera mardi, deuxième jour de mai prochain, vers les six heures du matin, que Mgr. l'Archevêque arrivera au port et fera son entrée dans notre ville. Les cloches de toutes les Eglises de la ville et de la banlieue annonceront son arrivée, et Sa Grandeur se rendra de là à la Cathédrale où Elle sera reçue avec tous les honneurs qui lui sont dûs. Il en sera de même, dans les diverses Eglises et Chapelles qu'Elle daignera visiter, pendant son séjour dans notre ville Episcopale.

Nous voulons que la présente Circulaire soit lue au prône de toutes les Eglises où se fait l'Office public et au chapitre de toutes les Communautés Religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Montréal, le 18 Avril 1871.

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

